

**Notre Affaire à Tous**  
Association loi 1901  
Siège social : 40 cité des fleurs, 75017 Paris

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DU 4 OCTOBRE 2025**

**Le 4 octobre 2025**

**A 14 H 30**

Les membres de l'association Notre Affaire à Tous se sont réunis au Consulat Voltaire, situé 14 Avenue Parmentier, 75011 Paris, en Assemblée générale sur convocation faite par les membres du Conseil d'administration adressée par lettre transmise par courriel le 20 septembre 2025.

L'Assemblée générale est présidée par Clotilde BATO, en sa qualité de Présidente.

**Présidente de séance :** Clotilde Bato

**Secrétaire de séance :** Adeline Paradeise

Nombre d'adhérents à date du 4 octobre 2024 : 385

Nombre de personnes présentes ou représentées : 97 dont 43 présentes

Quorum : 97

Le quorum est donc atteint

\*\*\*

**Assemblée Générale ordinaire**

**• Ouverture de l'Assemblée générale**

L'Assemblée Générale (AG) de l'association Notre Affaire à Tous (NAAT) s'est tenue en présence de ses membres bénévoles et salariés. Jérémie Suissa, en tant que directeur, a ouvert la séance en rappelant l'importance de ce moment d'échange et de bilan. Il a ensuite cédé la parole à Clotilde Bato, présidente sortante, pour une introduction solennelle.

**• Introduction par Clotilde Bato**

Clotilde Bato a souligné que cette assemblée générale marquait un double anniversaire : les 10 ans de NAAT et une année d'élection pour le renouvellement du Conseil d'Administration (CA). Elle nous a fait part de son rapport moral. Elle a également indiqué que le rapport d'activité 2024 était disponible en version imprimée dans la salle, invitant les participants à le consulter.

- **Bilan des activités et des grands chiffres de NAAT**

Jérémie Suissa a présenté un bilan chiffré de l'association :

- **Plus de 20 recours juridiques** engagés ou soutenus.
- **6 groupes de travail** actifs, couvrant des thématiques variées (droit de l'environnement, droits de la nature, inégalités, etc.).
- **4 groupes locaux** (Lyon, Paris, Méditerranée, et un quatrième non précisé).
- **472 adhérent·es**, un chiffre en constante augmentation et témoin de l'engagement croissant autour des enjeux portés par NAAT.

Jérémie a rappelé que les contentieux juridiques restent au cœur de l'action de NAAT, même si l'association n'agit pas par plaisir de la conflictualité, mais par nécessité pour défendre les droits environnementaux et climatiques.

- **Présentations des actions et rapports par pôle**

#### **Actions juridiques et contentieux**

- **Elsa Ingrand** a présenté l'**action des sinistrés et l'Affaire du siècle**, la première mettant en lumière les conséquences déjà très actuelles du changement climatique, au travers du vécu de victimes, afin d'obtenir une meilleure politique d'adaptation.
- **Emilien Capdepon** a exposé les avancées de **Justice pour le Vivant**, dossier dans lequel les derniers mémoires ont été échangés lors de la deuxième partie de l'année 2024. Cela a conduit en 2025 à une victoire très importante pour un meilleur encadrement des produits phytopharmaceutiques et la protection du Vivant.
- **Adeline Paradeise** a détaillé les **actions du pôle Droit de l'environnement**.
- **Marine Yzquierdo** a partagé les travaux du groupe **Droits de la Nature**.
- **Emma Feyeux** a présenté les actions du groupe **Inégalités**, insistant sur les liens entre justice sociale et justice environnementale.
- **Justine Ripoll** a notamment présenté le **rapport "Double peine"**, un travail collectif sur les risques liés au changement climatique auquel sont soumis les lieux de privation de
- L'équipe multinationale, composée de **Justine Ripoll, Anne Stevignon, Paul Mugeolle et Brice Laniyan**, a présenté leurs activités de l'année 2024 qui a été particulièrement riche :
  - ◆ **Total Greenwashing** : actions contre les pratiques de greenwashing de l'entreprise Total Energies.
  - ◆ **Total Climat** : suivi des engagements climatiques (ou leur absence) de Total.
  - ◆ **Casino** : action contre les manquements du groupe Casino liés à de la déforestation au Brésil.
  - ◆ **Commission d'enquête sénatoriale sur Total** : participation active de NAAT avec une audition devant les sénateurs.
  - ◆ **BNP fossiles** : action contre BNP Paribas visant à faire cesser le financement des énergies fossiles.
  - ◆ **Gains et revers sur la CS3D** (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) et **BNP déforestation** : analyse des avancées et des blocages.

**Jérémie Suissa** a insisté sur l'importance d'avoir des chambres dédiées au sein du tribunal et de la cour d'appel de Paris pour les contentieux liés au devoir de vigilance, et a salué le rôle crucial des partenaires de NAAT dans ces combats.

- Clarisse Mace a présenté le travail du **groupe de travail international - veille juridique**, essentiel pour connaître les évolutions législatives et jurisprudentielles.

## Actions locales

- Emma Feyeux et M.C (bénévole du groupe local) ont partagé les actions du **groupe local Lyon**, très actif sur le terrain.
- Juliette Guittard a présenté les initiatives du **groupe local Paris**.
- Un bénévole du groupe local a exposé les actions en **Méditerranée**, région clé pour les enjeux climatiques et de biodiversité.

## Communication et vie associative

**Marine Coynel**, du pôle communication, a détaillé l'activité de NAAT en matière de communication, notamment sur les réseaux sociaux.

**Jérémie Suissa** a annoncé les départs et arrivées au sein de l'équipe salariée, remerciant les sortant·es pour leur engagement et souhaitant la bienvenue aux nouveau·elles.

**Etienne Coltat** a présenté les informations financières et budgétaires, soulignant la santé financière de l'association et la transparence de sa gestion.

### • Les votes

Ont été adoptés à l'unanimité :

- **le rapport moral 2024** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.
- **le rapport d'activité 2024** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.
- **les comptes 2024** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.
- **l'affectation de l'excédent aux réserves** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.

### • Votes pour le nouveau CA

- **Reconduction des membres sortants souhaitant être reconduits** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.

### → Nouveaux membres :

- ◆ **Marine Fleury** : 0 contre, 0 abstention, élue à l'unanimité.
- ◆ **Filippo Fantozzi** : 0 contre, 0 abstention, élu à l'unanimité.

\*\*\*

## Assemblée Générale extraordinaire

Une **modification des statuts** (article 2) a été proposée et votée :

- **Modification de forme** (commencer par un verbe à l'infinitif) : adoptée à l'unanimité.
- **Ajouts substantiels** :
  - "Défendre les droits fondamentaux des personnes qui ont été, sont ou risquent d'être touchées par les effets néfastes du changement climatique" : unanimité.
  - "Défendre les droits des personnes, physiques ou morales, ou de groupements de personnes – de fait ou de droit – qui portent des luttes inscrites dans l'objet de Notre

*Affaire à Tous*" : unanimité.

- "Lutter contre les discriminations en lien avec l'environnement, notamment en lien à des pollutions, à des risques environnementaux, créés par l'être humain ou naturels, ou à l'accès aux bénéfices tirés par les êtres humains de l'environnement" : unanimité.

\*\*\*

#### ● Clôture de l'assemblée générale

L'assemblée s'est conclue en souhaitant un joyeux anniversaire à l'association pour ses 10 ans, célébrant une décennie de combats et de victoires pour la justice climatique et environnementale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et la secrétaire générale :

**La Présidente** Clotilde BATÔ



**La secrétaire de séance** Adeline PARADEISE

